

# PROCÉDURE MOBILITÉS SORTANTES IUT EUROPE ET HORS EUROPE



**Un mail est envoyé à tous les étudiants de l'IUT 6 mois avant chaque possibilité de départ :**

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES IUT A004 - UNIVERSITE DE TOULON - 04.94.14.29.68 - Mandy Levrat - [mandy.levrat@univ-tln.fr](mailto:mandy.levrat@univ-tln.fr)

## ETAPE 1: Je me renseigne auprès du Bureau A004 RI IUT

### Informations préalables à consulter :

- Consulter la carte des accords <http://www.univ-tln.fr/-Carte-des-accords-.html>
- Choisir un pays du monde <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>
- Choisir un pays dont les programmes sont en accord avec sa spécialité de BUT
- Connaissance sur les systèmes d'enseignement à l'étranger : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/venir-en-france/etudier-en-france/veille-sur-les-systemes-d-enseignement-superieur-dans-le-monde-base-curie/>

## ETAPE 2: Je prends contact avec mon référent enseignant de département pour valider mon programme de cours à l'étranger :

### Liste des référents enseignants:

GEII : [nadege.arrive@univ-tln.fr](mailto:nadege.arrive@univ-tln.fr)  
GMP : [serge.nicolas@univ-tln.fr](mailto:serge.nicolas@univ-tln.fr)  
GIM : [jose-andre.siacchitano@univ-tln.fr](mailto:jose-andre.siacchitano@univ-tln.fr)  
GEA T : [audrey.bouancheau@univ-tln.fr](mailto:audrey.bouancheau@univ-tln.fr)  
GEA D : [alexandra.molyn@univ-tln.fr](mailto:alexandra.molyn@univ-tln.fr)  
TC : [boutin@univ-tln.fr](mailto:boutin@univ-tln.fr)  
MMI : [nathalie.pessel@univ-tln.fr](mailto:nathalie.pessel@univ-tln.fr)  
GB : [odile.rostaing-capailion@univ-tln.fr](mailto:odile.rostaing-capailion@univ-tln.fr) ou [pascal.gines@univ-tln.fr](mailto:pascal.gines@univ-tln.fr)

**Réalisation du contrat d'étude enregistré aux RI IUT et envoyé au SRI central de l'Université**

27/04/2022

## ETAPE 3: Je fais l'objet d'une double nomination par le bureau RI IUT

- Au **SRI CENTRAL** de l'Université de Toulon
- Dans l'**Université** que j'ai choisie à l'étranger

## ETAPE 4: Je complète 2 dossiers

**Après du SRI CENTRAL:** dossier moveon et étude d'une bourse pour la mobilité\*: le SRI central de l'Université vous contacte par mail

**Après de l'UNIVERSITÉ** que j'ai choisie à l'étranger : dossier de candidature pour réceptionner ma lettre d'admission ( informations données par le bureau RI IUT)

\*certains pays proposent des bourses locales : contact : [mandy.levrat@univ-tln.fr](mailto:mandy.levrat@univ-tln.fr)

ETAPE 5: dossier de mobilité pour le départ dès réception de la lettre d'admission: contact : [mandy.levrat@univ-tln.fr](mailto:mandy.levrat@univ-tln.fr)  
Papiers à fournir pour l'étranger (voir diapositive 3)

ETAPE 6 : **Recherche de logements, informations santé, sécurité sociale, accidents du travail :**

Contacteur : [mandy.levrat@univ-tln.fr](mailto:mandy.levrat@univ-tln.fr) ET <https://www.cleiss.fr/>

ETAPE 7 : Inscription IUT pour les départs en septembre et envoi des derniers documents demandés par le SRI central :  
contact : [mandy.levrat@univ-tln.fr](mailto:mandy.levrat@univ-tln.fr)  
Production des attestations de début de séjour

PROCEDURE DE STAGES ET ACCIDENTS DU TRAVAIL:  
CONTACTER DIRECTEMENT : [mandy.levrat@univ-tln.fr](mailto:mandy.levrat@univ-tln.fr)

DOCUMENTS A FOURNIR AU  
BUREAU A 004 RI IUT

- Attestation de rapatriement (à demander à votre assurance)
- Attestation d'assurance individuelle accident (à demander à votre assurance)
- Attestation de responsabilité civile à l'étranger (à demander à votre assurance)
- Attestation de sécurité sociale
- Photocopie passeport <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/documents-officiels-a-l-etranger/article/comment-faire-une-demande-de>
- Billet avion ou justificatifs de transport
- Lettre d'admission
- **Assurance transport et logement**

- **Je me suis signalé(e)** : Fiche inscription Ariane  
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane>

- **Je me suis enregistré(e)**:  
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-citoyens/inscription-consulaire-registre-des-francais-etablis-hors-de-france>

[https://europa.eu/youreurope/citizens/residence/documents-formalities/registering-residence/index\\_fr.htm](https://europa.eu/youreurope/citizens/residence/documents-formalities/registering-residence/index_fr.htm)

- **Je pars seulement si mon pays n'est pas en zone sécuritaire ORANGE ou ROUGE**  
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/je-pars-a-l-etranger/>

Les documents ci-dessous ne seront pas automatiquement demandés : le bureau des Relations Internationales IUT vérifie avec vous les formalités par pays. **Exemple : Canada**

- *Justificatif de fonds*
- *Lettre d'introduction, Permis de travail*
- *Lettre d'introduction, Permis d'études*
- *Données biométriques (Lyon ou Paris) : CRVD*
- *Visa ...etc.*



## CIRCUIT SPÉCIFIQUE DUETI

PROCESS DUETI : ANNÉE A L'ÉTRANGER DE SEPTEMBRE A JUILLET

### Septembre

➤ Indiquez au bureau RI A004 et au professeur tuteur vos coordonnées à l'étranger

➤ **Je pars avec mon règlement d'examen\***

**RAPPEL FREEMOVERS DUETI : exemples :**

➤ **3000 euros l'année en Irlande**

➤ **1800 euros l'année à Malte**

### Octobre –Novembre

➤ Choisir un sujet de mémoire et le soumettre au professeur tuteur

### Juin – Juillet - Septembre

➤ Rendre votre mémoire (20 pages minimum hors annexes) rédigé dans la langue d'enseignement de l'Université d'accueil au professeur tuteur (deadline à définir avec ce dernier)

➤ Transmission de la fiche d'évaluation (notes +nombre de crédits) délivrée par l'Université d'accueil au professeur tuteur

➤ Fixer la date de soutenance avec votre professeur tuteur

### Octobre N+1

➤ Envoi des relevés de notes et attestations de réussite par le bureau RI A004

➤ Je récupère mon diplôme : j'attends un mail de mon gestionnaire bureau RI A004

\* Penser à récupérer le règlement d'examen du DUETI auprès du Bureau RI IUT A004

# QUELQUES CONSEILS AVANT LE DÉPART

## Vaccin

Avant de partir, vérifiez avec votre médecin que tous vos vaccins soient à jours et, selon la destination, si des précautions spéciales sont à prendre. Informations sur <https://www.pasteur.fr/fr/centre-medical/preparer-son-voyage>

## Permis de conduire

En Europe, vous pouvez circuler avec votre permis de conduire français.

Hors Europe : Permis international : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11534>

## Rien à déclarer ?

Au départ comme à l'arrivée, certaines marchandises sont interdites ou soumises à une réglementation spéciale : argent liquide, alcool, cigarettes, aliments frais, contrefaçon...etc: [www.douane.gouv.fr](http://www.douane.gouv.fr)

## La monnaie/téléphone

Convertissez quelques euros avant votre départ. Faites attention à la devise !

Assurez-vous de pouvoir payer dans votre pays d'accueil. Munissez-vous d'une petite somme en liquide. Ouvrez un compte dans votre pays d'accueil ou prenez une option « internationale » dans votre banque (payant). Ne pas oublier de clôturer votre compte dès votre retour en France.

Pensez à vous renseigner auprès de vos opérateurs mobiles pour ne pas avoir de frais supplémentaires lors de votre séjour à l'étranger.

## Logements

N'hésitez pas à demander conseil auprès du bureau RI A004 ou à votre université d'accueil.

EX: <https://www.euroguidance-france.org/preparer-sa-mobilite/le-logement/>

- **Si votre dossier est incomplet, le service des relations internationales de l'IUT n'est pas responsable**
- **Je vous souhaite à tous un bon séjour et beaucoup de réussite !**
- **N'oubliez pas que vous représentez notre IUT !**